

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
8	6	6

Vote
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 27 avril à 18h30, le comité syndical du syndicat sportif intercommunal Val d'Oust-Saint-Abraham s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de François MILOUX président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 09 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 09 avril 2026.

Présents : Messieurs Laurent CATELION, Arnaud CHEDALEUX, Pierre DANIEL, Jean-Paul DUBOIS, François MILOUX, Charlie PUISSANT

Absents : Messieurs Laurent DUPE, William PELLERIN

secrétaire de séance : Monsieur Arnaud CHEDALEUX

27AVR26_02 : Approbation du procès-verbal de la séance du 08 AVRIL2026

Vu le procès-verbal de la réunion du 08 avril 2026 envoyé par courriel à l'ensemble des délégués

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 6 voix pour :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 08 avril 2026

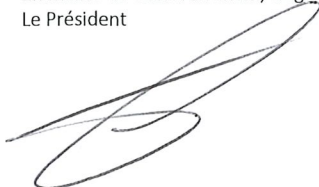
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie de Saint-Abraham, siège social du syndicat, le 27 avril 2026

Le Président



SYNDICAT SPORTIF INTERCOMMUNAL
VAL D'OUST - SAINT-ABRAHAM
MAIRIE SAINT-ABRAHAM - 56140

Le secrétaire de séance

